

AB EXPRESS
Société par actions simplifiée au capital de 100 €uros

Siège social : 86 Rue de Paris, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

RCS : PONTOISE – 838 168 326 000 18 - – APE : 4932Z.

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 mai 2026

L'an deux mille Vingt-six, le 19 mai, à 10 heures,

Au siège social à PONTOISE,

Monsieur ABDUL MUJEEB Abdul Rasheed, Demeurant 86 Rue De Paris, 95310 Saint-Ouen-L'aumône (95), L'actionnaire unique et seul président de la société **AB EXPRESS**, Société par actions simplifiée au capital de 100 €uros, divisé en 100 actions de 1 €uros chacune.

A pris les décisions suivantes :

Il est établi une feuille de présence signée par l'actionnaire présents en entrant en séance.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération et prime sur CA du Président,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,

- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de 4867 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice au 31/12/2025	4867 €
--------------------------------------	--------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	-4655 €
-------------------------------	---------

Pour former un bénéfice

Distribuable de	0 €
-----------------	-----

A titre de dividendes aux actionnaires	000 €
--	-------

Soit 0,00 €uros par action

Le solde

212 €uros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 212 €uros.

L'Assemblée Générale constate que le dividende net par action est de 0€uros pour les actionnaires y ayant droit pour l'exercice clôturé au 31/12/2025.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate avoir distribué 0 €uros de dividende par action pour l'exercice clôturé au 31/12/2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence et conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, décide de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs, préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide qu'à compter du 1^{er} Mars 2026, Monsieur ABDUL MUJEEB Abdul Rasheed, président percevra un salaire de 900 €uros Brut par mois et une prime de 0% sur CA.

En outre, il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé à 10h30 et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Certifié conforme


AB EXPRESS SASU

Numéro SIRET : 83816832600018

Code APE : 4932Z

86 RUE DE PARIS
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifié conforme

Le Président



19/05/2026

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
Compte de résultat	3
Préambule 25	5
Notes sur le bilan actif 25	8
Notes sur le bilan passif 25	9
Notes sur le compte de résultat 25	10
Charges et produits 25	11
Bilan détaillé	12
ACTIF	12
<i>Actif immobilisé</i>	<i>12</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>12</i>
PASSIF	13
<i>Capitaux Propres</i>	<i>13</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>13</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>13</i>
Compte de résultat détaillé	14

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	23 740	17 567	6 173	8 426		- 2 253
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	23 740	17 567	6 173	8 426		- 2 253
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	101		101			101
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	397		397			397
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 765		12 765	11 449		1 316
. Autres	11 550		11 550	5 500		6 050
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	1 096		1 096	371		725
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	25 909		25 909	17 320		8 589
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	49 649	17 567	32 082	25 747		6 335

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 100)	100	100	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	10	10	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-4 655	157	- 4 812
Résultat de l'exercice	4 867	-4 813	9 680
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	321	-4 545	4 866
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	609	809	- 200
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 962	17 628	2 334
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 874	2 863	- 989
. Organismes sociaux	32	574	- 542
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	9 284	8 419	865
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	31 760	30 292	1 468
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	32 082	25 747	6 335

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	27 010		27 010	22 991	4 019
Chiffres d'affaires Nets	27 010		27 010	22 991	17,48
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits			0	49	- 49
Total des produits d'exploitation (I)			27 011	23 040	3 971
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			9 613	12 312	- 2 699
Impôts, taxes et versements assimilés			318	452	- 134
Salaires et traitements			9 123	12 276	- 3 153
Charges sociales			699	437	262
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 254	2 375	- 121
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (II)			22 006	27 852	- 5 846
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			5 004	-4 813	9 817
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			3	3	N/S
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			3	3	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3	- 3	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)			5 002	-4 813	9 815

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135		135	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	135		135	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-135		- 135	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	27 011	23 040	3 971	17,24
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	22 144	27 852	- 5 708	-20,49
RESULTAT NET	4 867	-4 813	9 680	201,12
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Préambule 25

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 32 081,58 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 4 866,51 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/05/2026 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Autres éléments significatifs de l'exercice**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réserve aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

Notes sur le bilan actif 25

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 23 740 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	23 740			23 740
Immobilisations financières				
TOTAL	23 740			23 740

Amortissements et provisions d'actif = 17 567 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	15 313	2 254		17 567
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	15 313	2 254		17 567

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de transport	22 537	16 364	6 173	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	1 203	1 203	0	de 1 à 3 ans
TOTAL	23 740	17 567	6 173	

Etat des créances = 24 814 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	24 814	24 814	
TOTAL	24 814	24 814	

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Produits à recevoir par postes du bilan = 11 550 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	11 550
Disponibilités	
TOTAL	11 550

Notes sur le bilan passif 25**Capital social = 100 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	1,00	100
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	1,00	100

Etat des dettes = 31 760 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	609	609		
Fournisseurs	19 962	19 962		
Dettes fiscales & sociales	1 906	1 906		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	9 284	9 284		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	31 760	31 760		

Notes sur le compte de résultat 25

Ventilation du chiffre d'affaires = 27 010 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	26 639	98,63 %
Produits des activités annexes	371	1,37 %
TOTAL	27 010	100.00 %

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non déduct. L'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Charges et produits 25

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 11 550 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Rabais remises ristour. a obtenir(409800)</i>	11 550
TOTAL	11 550

